

Avril 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4 Conseil Municipal (salle Léo-Théroux, 20h)	5 Vestiaire Biblio (14h à 16h et 19h à 20h) Âge d'Or	6 	7 Soirée Cinéma (19h00)	8	9
10	11	12 Vestiaire Biblio Âge d'Or	13 Inscription soccer (18h30 à 20h30, salle Léo-Théroux)  	14 Coop santé J-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo-Théroux, à partir de 8h)	15 Âge d'Or Danse (salle Léo-Théroux)	16
17	18	19 Vestiaire Biblio, Âge d'Or	20 Résidus verts 	21 Soirée Cinéma (19h00)	22	23
24	25	26 Vestiaire Biblio Âge d'Or	27 Afeas (19h30)  	28	29 Café famille (9h à 11h)	30



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.

 **Desjardins**

Coopérer pour créer l'avenir

450 746 7000



COMMENT FAIRE POUR ÊTRE SEREIN?

Et si on se questionnait sur la façon d'assumer sa vie telle qu'elle se présente au quotidien et avec laquelle partager nos plus belles valeurs.

Peut-être en répondant avec la sagesse d'un Dalai-lama : « En premier lieu, prendre tout ce qui nous fait du bien, et si ça nous fait du bien, je pense tout de suite à le partager. J'écoute mon cœur sans analyser si je dois le faire ou non. » Il y a tout un art de vivre là-dedans. Tant de choses, d'événements, de sentiments se présentent dans une journée comme de purs bonheurs de la vie : un rayon de soleil qui traverse la fenêtre, une bonne recette, une émission enrichissante, un beau texte, etc.

En second lieu, apprécier d'avoir la santé, la vie et faire tout son possible pour ne pas gaspiller ces richesses. Pour combien de personnes la santé, la vie ne figurent pas dans leurs priorités? Ils en paient tôt ou tard le prix.

En troisième lieu, essayer de dédramatiser les événements qui ne sont pas encore arrivés car l'imagination amplifie l'image que l'on s'en fait. La sagesse dit que souffrir avant le temps peut amener à souffrir deux fois plus que nécessaire.

Pourquoi ne pas se trouver chaque matin un petit projet pour la journée? Il est nécessaire de cultiver l'émerveillement. C'est incroyable comment on peut s'émerveiller de tout et de rien. Gardons notre cœur d'enfant puisque c'est le seul qui peut y arriver.

L'essentiel est de prendre conscience de l'importance du partage, geste que nous oublions souvent. Le bonheur, ça se partage; trouver du beau, du bon, du vrai et du bien à notre entourage serait lui manifester combien il est simple de vivre comme dans un éternel printemps, semblable à des milliers de petits bourgeons qui embelliront toute notre vie.

(Jean-Paul Simard, écrivain)

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@pierredesaurel.com
Site web : www.yamaska.ca
Facebook : Municipalité de Yamaska

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 12h

Date de tombée

pour la prochaine édition : 13 avril 2016
Prochaine parution : 29 avril 2016

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Louis R. Joyal 450 789-2912
genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :

Danielle Proulx 450 789-5030
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianeibeau202@hotmail.com

Jean-Pierre Bussièrès 450 789-5757
jpbussieres299@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acrevier@bell.net

Direction générale :

Karine Lussier 450 789-2489
yamaska@pierredesaurel.com

Numéros de téléphone

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Louis R. Joyal
450 789-2912

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Théroux
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Maison des jeunes
450 789-2027

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

Vestiaire
450 789-2151

S.P.A.D.
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Coop de santé
Jean-Jacques-Falardeau
Tél. : 450 788-2260
Fax : 450 788-2269

Autobus

Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0

Jasmin Bibeau
Propriétaire

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



Sylvain Rochon

Député de Richelieu

71, rue de Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
Sans frais : 1-866-649-8832
Tél.: 450 742-3781



LOUIS PLAMONDON

BÉCANCOUR | NICOLET | SAUREL



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy, Québec J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479
Télec.: (450) 742-1976

www.louisplamondon.com
facebook.com/LouisPlamondonBO

louis.plamondon@parl.gc.ca



Claude Forcier

Tél. : (450) 568-2120
Cell. : (450) 880-2121

Courriel : c.forcier@equipeinterforcier.com
Site web : www.equipeinterforcier.com

- ✦ Excavation
- ✦ Transport
- ✦ Sable / Gravier
- ✦ Travaux agricoles
- ✦ Installation septique (ECOFLO)



LA PROPRETÉ À YAMASKA, L'AFFAIRE DE TOUS!

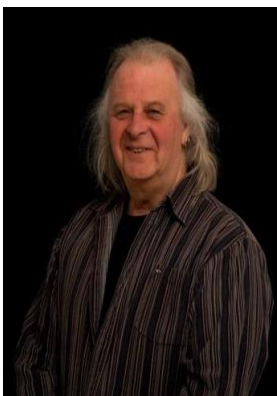
Nos citoyens à l'honneur



Depuis près de cinquante ans, Michel Jacques, artiste-peintre semi-figuratif et multidisciplinaire, œuvre dans le domaine des arts.

Il a à son actif des dizaines et des dizaines d'expositions collectives et plusieurs expositions solos un peu partout au Québec et au Canada.

L'artiste a fait partie de collections privées et publiques. Michel Jacques s'active dans un bon nombre de conseils d'administration et de regroupements d'artistes et souvent en tant que président. Dans son parcours, il aborde la volupté, la sensualité du corps humain. Sa poésie se continue dans sa vision des paysages qui l'entourent. Quel que soit le médium utilisé, il espère laisser une empreinte bien lisible d'une époque qui est la nôtre aux générations qui nous suivront.



Il mentionne souvent aux gens qui lui demandent ce qui veut dire pour lui peindre :
« PEINDRE C'EST SURVIVRE À MA VIE. Que cette vision vous connecte avec l'art de MA peinture ».

Nos citoyens à l'honneur



L'école de karaté Kenpo de Yamaska a bien représenté notre municipalité le 26 février à Victoriaville. Plusieurs élèves de Sensei Daniel Houde s'y sont illustrés. Malcom Allard, 4^e combat ceinture blanche, Frédérique Joyal, 1^{er} combat et 2^e kata ceinture verte, Louis Frédéric Joyal 4^e kata ceinture verte, Steve Nadeau (absent sur la photo) 3^e combat ceinture blanche, Thomas Royer 3^e combat ceinture brune et Pascal Vallée, 1^{er} combat ceinture bleue. Mentionnons aussi la très bonne performance d'Alexis Larivière.

HOMMAGE AUX AÎNÉS

Bon anniversaire à :

Mme Béatrice Théroux Mondou

14 avril 1918 (98 ans)

Nouvelles du Conseil municipal

MANDAT À AMIANTEX – INSPECTION DES
MATÉRIAUX/FLOCAGES ET CALORIFUGES
(AMIANTE)

En bref...

Séance ordinaire du 8 février 2016

ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

Attendu que les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'ordre naturel ou anthropique.

Attendu que le Conseil municipal de Yamaska reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps.

Attendu que le Conseil municipal voit l'importance de se doter de la première phase d'un plan municipal de sécurité civile couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres en collaboration avec les officiers de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie.

Pour ces motifs, il est unanimement résolu:

- Qu'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée;
- Que des personnes soient nommées et informées par le Conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'organisation municipale de la sécurité civile.

Collecte de déchets

Prenez note qu'à compter du 13 avril, la **collecte régulière** des déchets aura lieu chaque semaine (bac noir). Il y aura aussi une collecte de **résidus verts**, le 20 avril, les matières admissibles sont les feuilles et les résidus verts de jardins mises dans des sacs en plastique ou en papier. **Aucune branche ne sera acceptée** car il y aura une collecte spéciale ultérieurement.

Considérant que la Loi sur la santé et la sécurité du travail oblige tous les employeurs à faire inspecter les bâtiments construits avant le 15 février 1990 pour localiser les flocages contenant de l'amiante et les bâtiments construits avant le 20 mai 1999 pour localiser les calorifuges contenant de l'amiante;

Considérant que l'article 236 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail précise que « Quiconque contrevient à la présente loi ou aux règlements ou refuse de se conformer à une décision ou à un ordre rendu en vertu de la présente loi ou des règlements ou incite une personne à ne pas s'y conformer commet une infraction et est passible à une amende »;

Considérant que nous devons faire inspecter les quatre (4) bâtiments suivants :

100, rue Guilbault - 137, rue Principale -
110, rue Mgr-Parenteau - 71, rue Saint-Michel;

En conséquence, il est résolu de mandater la compagnie Amiantex afin d'effectuer l'inspection des quatre bâtiments pour un montant de 1 796,40 \$ plus taxes.

TABLES DE BOIS À VENDRE

La Municipalité de Yamaska met en vente des tables pliantes usagées en bois au coût de 40 \$ chacune, sans taxes. La vente aura lieu le **vendredi 22 avril 2016 de 9h à 11h** à la salle Léo-Théroux au 45, rue Cardin. Le paiement devra être effectué en argent comptant et l'acheteur devra quitter avec les tables au moment de la vente. Aucune réservation ne sera acceptée. Les tables en bois seront vendues dans leur état actuel et sans possibilité de recours à l'encontre de la Municipalité. Premier arrivé, premier servi!

Crédit d'impôt RénoVert applicable aux installations septiques



*Dans le récent budget provincial du 17 mars dernier, une politique incluant un crédit d'impôt à la rénovation a été rendue publique, on le nomme CRÉDIT D'IMPÔT RÉNOVERT. Dans la liste des travaux admissibles à un crédit d'impôt pour les années d'imposition 2016 et 2017, on en retrouve un qui pourrait aider tous nos citoyens qui doivent faire des travaux pour se conformer au Q2,r,22 afin de rendre leurs **installations septiques conformes**. En voici les grandes lignes....*

Important

Vous pouvez demander le crédit d'impôt RénoVert uniquement pour les années d'imposition 2016 et 2017, au moment de la production de votre déclaration de revenus.

Ce crédit d'impôt remboursable est mis en place **temporairement** pour encourager les particuliers à réaliser des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable reconnus qui ont une incidence positive sur le plan énergétique ou environnemental.

Les travaux de rénovation écoresponsable reconnus doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après le 17 mars 2016 et avant le 1^{er} avril 2017.

Le montant maximal du crédit d'impôt que vous pouvez demander à l'égard de votre habitation admissible est de 10 000 \$. Il correspond à 20% de la partie des dépenses admissibles qui excède 2 500\$ que vous aurez payées après le 17 mars 2016 et avant le 1^{er} octobre 2017.

Voici les informations concernant le point se rapportant à la conservation et à la qualité de l'eau (**sauf si l'habitation admissible est un chalet***)

***Une habitation admissible ne sera pas considérée comme un chalet, si cette habitation est une maison individuelle, une maison usinée ou une maison mobile installée à demeure qui constitue le lieu principal de résidence d'un particulier.**

- Installation d'une citerne de récupération des eaux pluviales enfouie sous terre.
- Construction, rénovation, modification ou reconstruction d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères conformément aux exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Projet pilote prolongé

Sorel-Tracy, le 25 février 2016 – Le Service de transport adapté et collectif régional (STACR) de la MRC de Pierre-De Saurel annonçait, en décembre dernier, la mise en œuvre d'un projet pilote afin de modifier le service de transport collectif rural sur son territoire. Alors qu'il était censé prendre fin en février, les membres du conseil d'administration ont décidé de le prolonger jusqu'au 30 avril afin d'avoir une meilleure idée du portrait de la situation.

Rappelons qu'en vertu de ce projet pilote, les usagers inscrits au transport collectif rural peuvent désormais circuler de la ville-centre vers les autres municipalités rurales, et vice versa, sans qu'il y ait obligatoirement le transport d'une personne à mobilité réduite prévu au même moment.

Le projet pilote a pour but de permettre au conseil d'administration de vérifier si ce changement répondra au besoin des usagers tout en examinant les coûts liés à un tel changement.

Les autres transports inter-municipalité continuent à être effectués par le biais des places disponibles dans les véhicules de transport adapté, c'est-à-dire lorsqu'une personne à mobilité réduite utilise le transport, sur réservation et selon les heures de passage des véhicules.

Nous vous rappelons que seule une personne ayant rempli le formulaire d'inscription et ayant reçu une confirmation peut utiliser le service de transport collectif rural. Les utilisateurs doivent préalablement effectuer leur réservation de transport la veille de leur déplacement avant midi. L'horaire du service de réservation est du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, à l'exception des jours fériés. Cependant, les heures de service de transport offertes aux utilisateurs sont du lundi au dimanche, de 6 h à minuit. Le numéro à retenir est le 450-746-7827.

Pour plus d'information concernant les tarifs, les horaires et les points de chute, vous pouvez composer le 450-746-7827, ou encore visiter le site web de la MRC au www.mrcpierredesaurel.com dans la section Transport.

-30-

Source : Josée-Anne Beige roi | MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 227
jabeige.roi@pierre-des-aurel.com

Information : STACR de la MRC de Pierre-De Saurel
450 746-7827



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Journée portes ouvertes

Sorel-Tracy, le 23 mars 2016 – Tel qu'annoncé, le 17 mars dernier avait lieu une journée portes ouvertes et de mise à jour sur le projet Parc éolien Pierre-De Saurel aux Promenades de Sorel, où plusieurs représentants de Parc étaient sur place, en compagnie de partenaires, afin de répondre aux questions des gens.

Une cinquantaine de personnes se sont intéressées au projet, questionnant et discutant avec les représentants. Ceux-ci ont été en mesure de constater que la population est largement favorable au projet. Une rencontre qui a d'ailleurs permis une meilleure compréhension du projet pour plusieurs.

La journée a aussi été l'occasion de présenter l'agent de liaison, engagé par Construction Sorel, responsable de s'assurer que les travaux de construction soient faits en harmonie avec les résidents à proximité du site. M. Michel Vermette peut être joint au 450 494-0715 ou par courriel à parceolien@constructionsorel.com, pour tous commentaires, questions ou plaintes relatifs aux travaux de construction.

Parc éolien Pierre-De Saurel rappelle que des travaux sont présentement en cours sur le site. Il s'agit en effet de travaux préliminaires, tels que la construction des routes et le pieutage des fondations. Il rappelle aussi à la population d'être vigilante aux abords de ce chantier de construction et que des normes strictes sont en vigueur quant à la visite possible des lieux, et ce, pour des raisons de prévention et de sécurité.

À propos de Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.

Cette société en commandite créée par la MRC de Pierre-De Saurel, et dont elle est l'unique actionnaire, a pour objectif de réaliser et d'opérer le seul parc éolien à 100 % communautaire au Québec. Sa mise en service est prévue pour en décembre 2016. Les redevances qui seront versées au cours des 20 prochaines années à la MRC, aux municipalités d'accueil ainsi qu'aux propriétaires des terres où seront implantées les éoliennes s'élèveront à plus de 50 M\$.

– 30 –

Source : Josée-Ann Bergeron
Coordonnatrice aux communications
Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.
450 743-2703, poste 227
jabergeron@pierredesaurel.com

Crédit d'impôt RénoVert applicable aux installations septiques (suite)

Nous vous rappelons que vous avez toujours la possibilité de signer le formulaire d'engagement vous engageant ainsi, à rendre vos installations septiques conformes à la réglementation. En signant ce formulaire, des frais seront évités à la municipalité et vous pourrez débiter vos travaux plus rapidement et ainsi respecter les échéanciers pour être admissible au crédit d'impôt. **L'entente doit être conclue avant le 1^{er} avril 2017 et les travaux doivent être complétés avant le 1^{er} octobre 2017.**

Beaucoup d'autres travaux sont admissibles au crédit d'impôt RÉNOVERT, afin de connaître tous les détails veuillez consulter le site Internet de Revenu Québec au <http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renover/demande.aspx>.

La municipalité étudie présentement la possibilité d'adopter un règlement d'emprunt afin d'aider les citoyens (nes) concernés qui désireraient financer la réalisation des travaux de mise en conformité de leurs installations septiques. Advenant un tel règlement, il faut savoir qu'il y aura des frais d'administration reliés à une telle aide. De plus amples détails vous seront fournis ultérieurement.

INVITATION À TOUS LES CITOYENS (NES) DE YAMASKA...

Une soirée d'information concernant le projet d'acquisition de l'immeuble situé au 3, rang Bord-de-l'Eau Est se tiendra **le 21 avril à 19h00 à la salle Léo-Théroux**. Nous désirons vous faire connaître toutes les motivations et la vision d'avenir qui ont guidé notre position dans cette démarche entreprise depuis plusieurs mois. Lors de cette soirée, vous aurez l'occasion de vous faire entendre à ce sujet et nous serons là pour vous écouter afin de poursuivre notre réflexion.

Nous espérons vous y voir en grand nombre!

Les membres du conseil municipal de Yamaska.



Organismes (suite)

Comité des loisirs

OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR/ANIMATRICE – CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2016

L'animateur est responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans. Il participera avec les autres animateurs à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités qui seront offertes aux enfants fréquentant le camp de jour.

Exigences :

- Être âgé d'au moins 16 ans;
- Être inscrit aux études pour l'année 2016-2017;
- Expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans et capacité à susciter leurs intérêts;
- Avoir un grand sens des responsabilités, être créatif, dynamique et autonome, capacité de travailler en équipe.

Conditions de travail :

-Salaire minimum : 10,75\$/heure et temps plein durant l'été.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **AVANT VENDREDI LE 29 AVRIL 2016** aux coordonnées suivantes, à l'attention de Mme Vickie Larouche, agente de développement en loisirs ou de M. Léo-Paul Desmarais, responsable du comité des loisirs : en personne ou par la poste au bureau municipal de Yamaska, 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec) J0G 1X0, par courriel : vlarouche@pierredesaurel.com ou au dianebeau202@hotmail.com, par télécopieur : (450) 789-2970.

SOCCER INTER-VILLAGE



Les inscriptions concernant le soccer estival 2015 auront lieu le **MERCREDI 13 AVRIL 2016, DE 18H30 À 20H30**, à la **salle Léo-Théroux située au 45, rue Cardin à Yamaska.**

Activité	Âge	Date et heure	Lieu	Coût
Soccer	Novice (2009 à 2011) Atome (2006 à 2008) Peewee (2003 à 2005) Bantam (2000 à 2002) Adultes (1990 et +)	Mardis et jeudis (18h40) Mardis et jeudis (19h40) Lundis et mercredis (19h00) Jeudis (20h30)	Parc Léo-Théroux 45, rue Cardin	50 \$** (+ Dépôt de 20 \$)

*Veuillez noter qu'une équipe doit avoir un minimum de 7 joueurs afin d'être en règle.

**Le prix pour les adultes est de 30 \$

***L'âge correspond du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

Coût : 50 \$ (en argent) pour le 1^{er} enfant, 25\$ pour le 2^e et gratuit pour le 3^e, Catégorie Novice : 10 \$
Dépôt obligatoire pour l'équipement : 20 \$ (en argent) par enfant

Vous devez apporter une **preuve de résidence et la carte d'assurance-maladie** du participant pour effectuer l'inscription. Il est à noter que la priorité sera accordée aux participants inscrits lors de cette soirée. Les résidents de l'extérieur peuvent aussi s'inscrire dans n'importe laquelle des catégories mais devront déboursier des frais supplémentaires.

La ligue comprend les municipalités de Saint-David, Saint-Bonaventure, Saint-Guillaume, Pierreville, Saint-François-du-Lac et Yamaska. **Des déplacements seront donc requis selon le calendrier.** La saison débutera au début juin et se terminera à la fin août. Un tournoi de fin de saison aura lieu à la fin août (date et endroit à déterminer).

Si vous êtes intéressés à vous impliquer en tant qu'arbitre ou entraîneur ou simplement pour de plus amples informations, vous pouvez contacter M. Marco Beaudry au 450 789-0286.

Tout vient à point à qui sait attendre...

Plus de quatre ans après la citation du Calvaire Albert-Mondou à titre de monument patrimonial, la municipalité a finalement reçu la confirmation d'une aide financière de 20 230 \$ du ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation des travaux de restauration du calvaire.



Historique :

On se souviendra que ce monument, désigné comme faisant partie des 25 trésors du patrimoine québécois a été érigé en 1838 pour Dominique Charland, navigateur et patriote, arrêté et emprisonné à la prison de Trois-Rivières, suite au soulèvement des patriotes de 1837. Celui-ci fit la promesse que s'il était libéré, il ferait ériger une croix dans son village natal. Suite à sa libération, il tint sa promesse. Le calvaire avait initialement été installé tout près de la maison du patriote sur la rue du Pont qui l'a entretenu jusqu'à sa mort en 1857. Restauré en 1908 et en 1918, il a ensuite été transporté à l'endroit actuel en 1922. M. Albert Mondou fut le dernier à l'avoir pris en charge et assuré son entretien. Mais avant de quitter Yamaska, avec son épouse en 2005, pour aller vivre en résidence à Sorel-Tracy, M. Mondou avait cédé le monument dont il avait pris soin pendant plus de 60 ans à la municipalité de Yamaska. En contrepartie, la municipalité s'est engagée à préserver et à conserver le calvaire qu'il avait chéri pendant si longtemps.

Fait inusité, en novembre 2013, des vents violents avaient fait basculer la croix le jour même de l'inhumation de M. Albert Mondou. La municipalité a alors constaté une détérioration importante de la structure du monument et a, par conséquent, décidé de l'entreposer le temps de faire la lumière sur son état, sa désignation ainsi que sur les possibilités d'aide financière à sa restauration.

C'est M. Martin Gauthier de l'Atelier du Patrimoine, expert en restauration, qui s'occupera de remettre en état le corpus. Celui-ci y était déjà entreposé depuis qu'il avait été enlevé de sa fâcheuse position. La durée accordée par le Ministère pour la restauration de tout le monument, l'édicule compris, est de 36 mois. Une marche à suivre a d'ailleurs été soumise à la municipalité par le ministère et celle-ci doit s'assurer les services de spécialistes pour l'exécution des travaux. Dorénavant, toute intervention visant la restauration du corpus, de la croix, de l'édicule et des autres éléments composants le calvaire de Yamaska devra être appuyé de recherches historiques, de photos anciennes et être précédée d'une expertise. Tout récemment, M. Gauthier nous informait que le Christ était en bois polychrome, ce qui ajoute à sa valeur patrimoniale.

Grâce à cette subvention, la municipalité de Yamaska pourra perpétuer la mémoire collective se rapportant à un événement marquant de l'histoire du Québec. Elle honore aussi, par la même occasion, la mémoire de M. Albert Mondou qui a entretenu ce lieu et ce monument pendant plus de 60 ans. Il va sans dire que la reconnaissance du ministère de la Culture et des Communications vis-à-vis le calvaire Albert-Mondou nous conforte dans notre volonté de le restaurer depuis plusieurs années.

*Diane De Tonnancourt
Conseillère municipale*

NOUVEAUTÉ CAMP DE JOUR ÉTÉ 2016!

Cette année 2016, à la municipalité de Yamaska, il y aura un **brin de nouveauté** au camp de jour de cet été. À noter que nous avons notre agente de développement en loisirs qui dirigera, soutiendra et aidera nos animateurs qui seront engagés durant tout l'été.

Thématique à chaque semaine

* 2 fois par semaine un bloc de choix pour l'enfant : création, sportif ou scientifique et quelques activités seront regroupés 5 à 8 ans / 9 à 12 ans ;

*Vous aurez une programmation globale avant le début du camp de jour ;

*Contrat signé par les animateurs, présences à chaque jour, etc.

Vous avez des questionnements, des commentaires ou de l'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous, au 450 881-3101 ou au vlarouche@pierredesaurel.com.



SOIRÉE CINÉMA

Un film (à déterminer) sera présenté les 7 et 21 avril 2016 à la salle Léo-Thérroux à 19h00!

Rafraîchissement sur place!

On vous attend en grand nombre!

CAFÉ FAMILLE

Café famille pour les parents ayant des enfants de 0-5 ans vivant à Yamaska et les environs. (Grands-parents, tantes, oncles et amis sont les bienvenus)

Café et collations sur place

C'est gratuit!!!

Quand: Vendredi, 29 avril 2016

Heure: 9h à 11h

Lieu:

Centre communautaire
137, rue Principale
Yamaska

Informations :

Julie Naud,
intervenante en
développement communautaire

Tél: 450-517-5296

Courriel: julienaudpro@outlook.com

GRATUIT



voir **GRAND**
pour nos petits

www.voirgrandpournospetits.org

Ouvert tous les derniers vendredis du
mois!
Bienvenue à tous!



Organismes (suite)

Bibliothèque

ROMANS ADULTES :

Les hautes montagnes du Portugal, de Yann Martel

Les filles de Nightingale, de Donna Douglas
Souvenirs d'autrefois, Tome 1, 1916, de Rosette Laberge

Souvenirs d'autrefois, Tome 2, 1918, de Rosette Laberge

Madame Tout-le-monde, Tome 5, Ciel d'orage, de Juliette Thibault

Dans le regard de Luce, Tome 1, de Pauline Gill
Le trône de fer, L'intégrale 5, de George R.R. Martin

Ego Man, de Serge Marquis

City on fire (version française), de Garth Risk Hallberg

Les infirmières de Notre-Dame, Tomes 1-2-3-4, de Marylène Pion

Graziella, Tome 3, Le concert, de Nicole Villeneuve

Élégance et Piraterie, de Charlène Nadeau

ROMANS JEUNESSE

Les chevaliers d'Antarès, Tome 1, d'Anne Robillard

FAITS VÉCUS

Transformez-vous...et tout changera, de Mike Robbins

Les ombres de Katyn, de Philip Kerr

SANTÉ

Comment se débarrasser du diabète de type 2 sans chirurgie ni médicament, de Normand Mousseau

Ces glucides qui menacent notre cerveau, de Dr. David Perlmutter

B.D.

Les chevaliers d'Émeraude, Tome 4, Le garçon foudre, d'Anne Robillard

Nos heures d'ouverture sont le **mardi** de 14h00 à 16h00 et 19h00 à 20h00.

Nous avons aussi un cartable avec la compilation des nouveautés des mois précédents que vous pouvez consulter et faire des réservations s'ils sont en circulation.

Lors de votre visite, vous pouvez remplir un coupon pour le tirage d'un bon d'achat de \$25.00 chez Renaud Bray.
Bonne lecture!

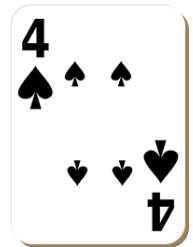
Jocelyne Lapierre, bénévole

Âge d'or

En ce beau mois d'avril, le déjeuner-rencontre aura lieu, mardi le 12 avril au restaurant Le Maska à 8h00.

Nous vous convions à notre prochain rendez-vous pour la soirée de danse le vendredi 15 avril à 19h30 à la salle Léo-Théroux, avec l'orchestre de M. Yvon Daunais. Un léger buffet froid clôturera cette rencontre. Bienvenue à tous!

Cette année, un tournoi de cartes «4 de pique» se tiendra mardi le 19 avril à 13h au Centre communautaire au 137, rue Principale. Les personnes intéressées doivent s'inscrire le plus rapidement possible à Nicole au 450 789-2211. Plusieurs prix seront distribués aux gagnants.



Au plaisir de vous rencontrer!

Nicole Benoit, présidente

Organismes (suite)

La vie paroissiale

FABRIQUE ST-MICHEL	
REVENUS ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2015	
REVENUS	
Célébrations (messes, sépultures, quêtes et mariages)	41 450,00 \$
Contributions (bancs, aumône du Carême, dîmes et dons)	41 754,00 \$
Courants (luminaires, prions, feuillet paroissial et extraits)	9 300,00 \$
Autres (revenus d'intérêts, location, activité de financement, fossoyage et mise en terre d'urne, divers)	15 933,00 \$
TOTAL DES REVENUS	108 437,00 \$
DÉPENSES	
Rémunération (salaires et avantages sociaux)	27 875,00 \$
Pastorale/liturgie (animation liturgique, aide au ministère, sacristie, gratifications, luminaires, hosties, vin, prions et feuillet paroissial)	23 784,00 \$
Énergie (chauffage et électricité)	40 422,00 \$
Frais de bureau (téléphone, câble et fourniture de bureau)	5 747,00 \$
Assurances/contribution (assurances moins ristourne d'assurance et cathédralique)	23 063,00 \$
Administration (frais de banque et honoraires professionnels)	4 181,00 \$
Entretien (ordinaire, déneigement et entretien terrain)	24 166,00 \$
Autres (frais de déplacement, ménagère, registre des entreprises, chancellerie, divers)	3 080,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	152 318,00 \$
DÉFICIT POUR L'ANNÉE 2015	(43 881,00) \$
BILAN POUR L'ANNÉE 2015	
ACTIF	
Encaisse	97 375,00 \$
Parts sociales	15,00 \$
TPS/TVQ à recevoir	4 853,00 \$
Placements	- \$
TOTAL DE L'ACTIF	102 243,00 \$
PASSIF ET AVOIR	
Comptes à payer	8 612,00 \$
Déficit pour l'année 2015	(43 881,00) \$
Avoir du début	137 512,00 \$
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	102 243,00 \$

Lionel Énard, Ptre-curé

Pour vaincre le cancer

Quatre bénévoles de l'Afeas vous offriront des jonquilles

les 8 et 9 avril de 10 à 17h au marché Richelieu Blanchette et Vincent. En effet,



l'Afeas Yamaska, par la vente de jonquilles, participe à la campagne de financement de la Société canadienne du cancer. Cette merveilleuse fleur, de par sa couleur, a été choisie pour apporter du soleil et donner le coup d'envoi de ladite

campagne de financement de la lutte contre cette cruelle maladie, le cancer. **Soyons généreux, c'est une bonne cause!**

Solutions de problèmes

Jour après jour, nous avons à faire face à des problèmes. Il peut nous arriver de ne pas être en mesure de les reconnaître et de les définir correctement. La conférence du **mercredi 27 avril à 19h30 au Centre communautaire, du 137, rue Principale à Yamaska à 19h30**, animée par madame **Micheline Lacasse**, nous aidera à aborder avec plus d'habileté et d'aisance la résolution de nos problèmes. Pour les non-membres, nous vous demandons de nous informer de votre présence et c'est tout à fait gratuit.

Bienvenue à l'Afeas

L'Association québécoise d'éducation et d'action sociale de Yamaska a le plaisir d'accueillir une **nouvelle membre**. Nous vous félicitons, **madame Caroline Boisvert**, de joindre les rangs à ce mouvement qui travaille sans cesse pour le mieux-être des femmes et des familles!



Madame Monique Proulx nommée « femme exceptionnelle »

Le 11 mars dernier, lors de l'activité organisée à Warwick, par l'Afeas régionale, dans le cadre de la **Journée internationale des droits des Femmes**, Monique a été honorée. Pour avoir droit à cet honneur, elle devait respecter certains critères : être âgée de plus de 80 ans, être active et siéger sur le conseil d'administration de son Afeas locale.

Félicitations Monique, continue de nous inspirer, t'es notre femme exceptionnelle!



Madame Monique Proulx, accompagnée de quelques membres de l'Afeas Yamaska.

Un demi-siècle, ça se fête

La région Centre-du-Québec, à la demande de l'Afeas provinciale, fêtera le 50^e anniversaire de fondation de l'Afeas à l'automne 2016. La date sera déterminée à la suite du congrès à Drummondville les 22, 23 et 24 septembre 2016.



Mes salutations et à bientôt,

*Diane Bibeau
Présidente*